

REPUBLIQUE
FRANCAISE**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**
DE LA COMMUNE de LE GUA**DEPARTEMENT**
Charente-
Maritime**Séance du 20 décembre 2022****NOMBRE DE**
MEMBRESAfférents au
Conseil Municipal
19en exercice
19Nombre de
présents
11Nombre de votants
13Date de la
convocation
16 décembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt décembre à dix- neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Jean Mercier, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : Monsieur BROUHARD Patrice, Maire - Madame ORTEGA Béatrice, Première Adjointe - Monsieur DELAGE Stéphane, Deuxième Adjoint - Monsieur REY Michel, troisième Adjoint - Monsieur KECHIDI Farid, Quatrième Adjoint - Madame PREVOST Béatrice, Conseillère déléguée - Madame JOUANNET Ghislaine, Conseillère déléguée - Monsieur DEBRIE Didier - Madame DUBUC Nicole- Madame BIGOT Marie- Pierre- Madame BERUSSEAU Evelyne- -Excusés : Madame GOMEZ Mauricette, Conseillère déléguée (a donné pouvoir à Monsieur le Maire) – Monsieur BONDOUX Guillaume (a donné pouvoir à Madame ORTEGA) Monsieur LATREUILLE AlainAbsents : Madame STRADY Emmanuelle - Madame CHAPRON Christine - Monsieur CHAGNOLEAU Joël - Madame SICARD Alix - Monsieur VICI Laurent

A été nommé secrétaire de séance : Michel REY

2022 12 127 SDEER EP 185-1065 – Remplacement d'un câble en défaut rue du Docteur Athanase Jean

Monsieur le Maire expose que le montant de cette intervention s'établit à 1 408.34 € TTC. S'agissant d'une intervention sur le réseau et non sur du matériel, le SDEER ne participe pas financièrement à l'opération.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, présents et représentés,
- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis relatif au dossier EP 185-1065

Fait et délibéré à LE GUA, les jours, mois et ans susdits

Ont signé au registre les membres présents,

Pour extrait conforme,

Le GUA, le 23 décembre 2022, Le Maire, Patrice BROUHARD

Auteur de l'acte : conseil municipal

Publiée site internet le : 23/12/2022

Transmis au Représentant de l'Etat le : 23/12/2022

